



EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

VM -2.073.511.2/

SEANCE DU MARDI 29 OCTOBRE 2024.

Présents: Monsieur Philippe METTENS, Bourgmestre

Monsieur Xavier VANCOPPENOLLE, Monsieur Jan VAN DEN NOORTGATE, Monsieur Carlo DE WOLF, Monsieur Gauthier VANDEKERKHOVE, Madame Andrée D'HULSTER, Madame Amandine LESCEUX, Madame Catherine RASMONT, Monsieur Thomas ENGLEBIN, Monsieur André DALLEMAGNE, Madame Diane DIFFOUM, Monsieur Benoît JOURET, Monsieur Claude MARIEST, Membres du Conseil Communal

Madame Anne VANDEWIELE, Directrice générale ff

OBJET n°9 à l'ordre du jour: Déclassement et vente de matériel non-administratif

Le Conseil Communal,
Siégeant en séance publique

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation;

Considérant que du matériel pour le service travaux et voirie est vétuste, inutilisé par le service technique et donc à reclasser;

Considérant la liste du matériel pour le service travaux et voirie établie par le service secrétariat;

Considérant qu'il est proposé de déclasser ce matériel et de mettre ce matériel en vente;

DECIDE

Par 8 OUI et 5 NON et 0 ABSTENTION(S)

(DE WOLF Carlo, D'HULSTER Andrée, RASMONT Catherine, VAN DEN NOORTGATE Jan, VANCOPPENOLLE Xavier)

Article 1^{er}: De déclasser du matériel non-administratif, selon la liste établie par le service secrétariat et appartenant à l'administration communale.

Article 2: D'approuver la vente du matériel précité.

Article 3: De vendre le matériel sans garantie, dans l'état où il se trouve, réputé être bien connu de l'acheteur.

Article 4: De vendre le matériel au plus offrant. Le paiement devra se faire préalablement à l'enlèvement.

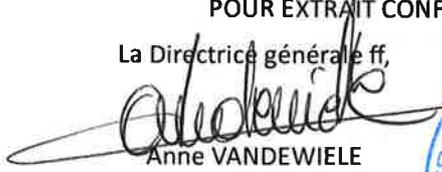
Article 5: De diffuser la vente sur le site internet communal et les sites spécialisés.

Article 6: D'inscrire la recette future relative à la vente au service extraordinaire du budget communal 2024.

PAR LE CONSEIL COMMUNAL:

POUR EXTRAIT CONFORME, LE 12 NOVEMBRE 2024 :

La Directrice générale ff,



Anne VANDEWIELE



Le Bourgmestre,



Philippe METTENS